

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3273 - Mercredi 07 Novembre 2018 - Prix : 200 Fc

FRANCE/COMORES

Se dirige-t-on vers la levée de la note circulaire du 21 mars 2018 ?



ASSEMBLÉE DE L'UNION

**6 mois d'arriérés,
session bloquée...**

LIRE PAGE 3

ECONOMIE

**«Le taux de change de
l'euro reste inchangé»**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Novembre 2018**

Lever du soleil:

05h 37mn

Coucher du soleil:

18h 08mn

Fajr : 04h 23mn

Dhouhr : 11h 54mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib: 18h 11mn

Incha: 19h 25mn



FAIT DIVERS

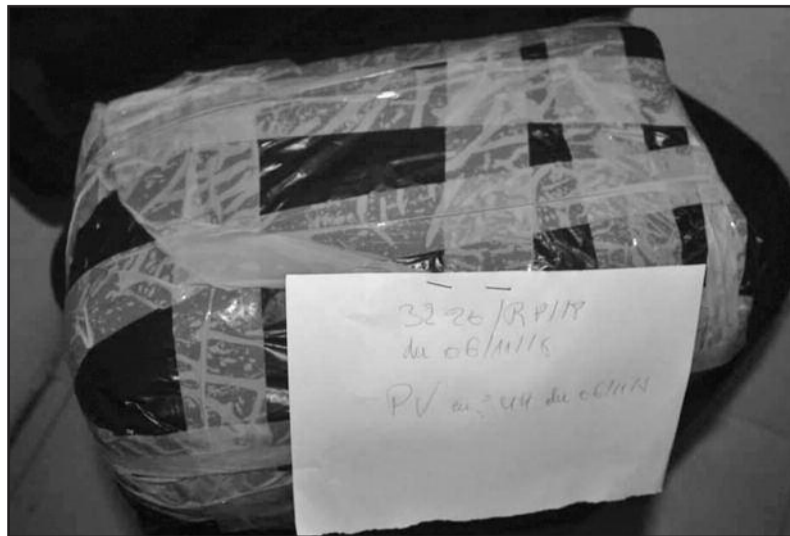
2,6 kg de cannabis saisis au Port de Moroni

Vendredi dernier, les services de douane de Moroni ont intercepté 2Kg 600 de cannabis en provenance de Majunga. Le passeur se trouve actuellement en détention provisoire. Son audience aura lieu jeudi matin.

Vendredi dernier, le Sima B en provenance de Majunga a accosté au Port de Moroni. Lors des contrôles habituels, un des membres d'équipage a été intercepté avec un sac rempli de 2 Kg 600 de cannabis. Une fois saisi, la brigade anti-drogue a pris le relais et entamé ses procédures. « Quand le bateau arrivait, le personnel de la douane était déjà parti. Il ne restait que la permanence et c'est

eux qui sont habilités à contrôler les passagers. Et à notre grande surprise, on a interpellé ce membre d'équipage avec ce sac et tout de suite, il a été arrêté », montre Allaoui Maoulana, douanier au port de Moroni.

Après avoir déclenché la procédure, le passeur connu sous le nom de Bosco a été transféré au parquet de Moroni où une procédure de flagrant délit a été ouverte immédiatement. « Le dossier nous est déjà parvenu. On a demandé au service anti-drogue et à la gendarmerie d'identifier les complices pour qu'ils puissent être poursuivis eux aussi », indique à son tour Abdou Ismael, le substitut du procureur de la République. Ce dernier montre que



s'il y a eu un passeur, c'est forcément qu'il y a aussi un réseau. « Ce sont ces personnes qu'on recherche

», poursuit-il.

De son côté, Alhamid Ahmed, directeur du contentieux à la direc-

tion générale de douane Moroni montre que les services anti-drogue de la douane travaillent sans relâche pour faire face à ce genre de trafic. « Chaque jour, les passeurs créent des méthodes subtiles pour faire passer leur marchandises et nous échapper. Et de notre côté, on fait le tout pour le tout pour les contrecarrer. Malgré qu'on n'ait pas les chiens renifleurs, on fait de notre mieux... ». Ce dernier a expliqué aussi que c'est l'équipe de la permanence qui a opéré la saisie. Le passeur en question va passer en salle d'audience ce jeudi.

Mohamed Youssouf

ÉTUDIANTS EN PRÉINSCRIPTION POUR LE MAROC

Les visas dans l'incertitude

Les étudiants comoriens non boursiers dans les universités du Maroc n'ont toujours pas de réponses. Trois semaines après l'envoi de plus de 500 dossiers des étudiants à l'ambassade marocaine avec résidence en Tanzanie, l'administration marocaine a jugé le chiffre très exagéré et a demandé « un peu de temps » pour les étudier. Mais d'une source sûre, les autorités comoriennes ne seraient pas au courant des procédures. Dans un point de presse, le secrétaire d'Etat chargé de la Coopération, Djoumoi Said Abdallah a montré que « les deux responsables du Ministère », en l'occurrence, lui et le ministre, ne seraient pas au courant de ces dossiers.

Djoumoi Said Abdallah a tout dit sauf l'essentiel. Alors que des autorités du Ministère des affaires étrangères et du ministère de l'éducation nationale

le sont poursuivies par la Justice, le secrétaire d'Etat chargé de la Coopération a exclu l'implication de son ministère. Ce dernier a dans un point de presse expliqué que « le Ministère a deux autorités, à savoir moi et le ministre Soeuf Mohamed Elamine ». Le sort des dossiers reste méconnu. Pendant que l'une des autorités du Ministère continue à nier toute implication, des hauts fonctionnaires dont le secrétaire général adjoint sont poursuivis et ont été entendus par la brigade de recherche de la gendarmerie.

Pendant ce temps, les étudiants continuent à crier à « l'arnaque ». Sur les lignes du journal Al-Watwan, Ali Mohamed Ali a dénoncé « une sorte de faux procès que l'on voudrait tenter à certains responsables ». Ce cadre du Ministère de l'Education nationale n'a pas manqué de rappeler que l'administration marocaine « veut procéder » à une vérification des dossiers.

« Ce qui se dit n'a rien avoir avec nous car si nous, les deux responsables ne sommes pas au courant, cela n'engage pas le ministère », lache Djoumoi Said Abdallah. Le secrétaire d'Etat à la Coopération laisse comprendre que les accusations portées contre le secrétaire général adjoint du ministère n'engagent que lui. « Le ministère des Affaires Etrangères ne délivre pas de visas », a-t-il poursuivi. Sur ce, la deuxième personnalité du Ministère insiste et dit que celui qui l'a fait « est entré dans un domaine qui n'est pas le sien ».

Les étudiants sont-ils arnaqués ou pas ?

Personne ne peut le confirmer. Mais un doute s'installe peu à peu. Des deux côtés, une tension commence à naître. Les étudiants, présents à la place de l'indépendance, continuent à accuser les autorités de les avoir arnaqués. Il y'a au sein de

cette liste de plus de 500 dossiers, des candidats fictifs. Pour ce qui est de la justice, le chargé de la Coopération promet que des mesures seront prises. « Nous avons saisi notre inspecteur et lui avons ordonné d'ouvrir une enquête administrative pour trouver le responsable », a-t-il affirmé.

Pour rappel, plus de 500 étudiants ont postulé hors bourses pour les universités de Maroc. Après une longue période d'attente, les étu-

dants ont pris d'assaut le Ministère il y'a de cela trois semaines pour savoir le sort de leur dossier. En vain. Payés à 25000 kmf le dossier soit 15000 pour le dépôt et 10000 de frais, jusqu'à ce jour aucun étudiant n'a eu de visa. Tous restent perplexes quant à leur avenir sachant que certains d'entre eux avaient déjà payé 700 euros d'écologie.

A.O Yazid



Le secrétaire d'état à la coopération devant la presse sur la question des visas du Maroc

La Gazette des Comores
 BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

FRANCE/COMORES

Se dirige-t-on vers la levée de la note circulaire du 21 mars 2018 ?

Suite aux négociations engagées entre la France et l'Union des Comores, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Souef Mohamed El-Amine et son homologue français, Jean-Yves Le Drian, s'engagent à prendre un certain nombre de mesures sur les conditions de vie et de sécurité des ressortissants des deux pays. Des décisions ultérieures sont attendues comme la levée de la note du 21 mars 2018.

Dans une déclaration commune, le ministre français de l'Europe et des Affaires

étrangères, Jean-Yves Le Drian et M. Mohamed El-Amine SOUEF, ministre comorien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ont dit leur souhait de travailler conjointement à l'amélioration durable des conditions de vie et de la sécurité des ressortissants de leurs deux pays, faciliter des migrations légales et maîtrisées, lutter contre les trafics d'êtres humains et traiter les causes profondes des migrations qui affectent les équilibres économiques et sociaux de la région. La France et les Comores s'engagent à des actions en faveur de la sécurité maritime et la sauvegarde des vies humaines en mer en

luttant contre les trafiquants d'êtres humains entre les îles de l'archipel et en apportant aux garde-côtes comoriens un appui matériel et humain notamment à travers des actions de formation.

Dans cette déclaration, les deux parties s'engagent à œuvrer en faveur d'une gestion concertée et rationnelle de la circulation des personnes et d'un contrôle des mouvements de population non-maîtrisés entre les différentes îles, et de convenir d'un cadre propice à une circulation régulière des personnes en toute sécurité ; de relancer, sur de nouvelles bases et selon des modalités adaptées, la coopération

bilatérale entre la France et les Comores avec un projet ambitieux de développement axé, entre autres, sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, l'éducation, l'emploi, l'agriculture et la santé ; de signer dans ce dernier domaine un accord intergouvernemental permettant une refonte de la coopération sanitaire sur la base des travaux menés par la mission de Mme Voynet et de Monsieur Renouf, mandatée par le Premier ministre français et de mettre en place un Comité de pilotage franco-comorien de haut-niveau auquel seront associés des élus mahorais afin d'assurer le suivi de l'ensemble de

ces engagements.

Des décisions et des engagements réciproques en matière de lutte contre les mouvements de populations non maîtrisés et de sauvegarde des vies humaines en mer, ainsi qu'en matière de développement, accompagneront ultérieurement dans la durée la levée ce jour des mesures prises par les Comores par arrêté et note circulaire du 21 mars 2018 sur les réadmissions et des mesures prises par la France par décision interministérielle du 29 mars 2018 et du 4 mai 2018 sur les visas.

MY

ASSEMBLÉE DE L'UNION

6 mois d'arriérés, session bloquée...

Trois jours depuis que la conférence des présidents a eu lieu à l'Assemblée de l'Union des Comores et rien n'avance. Devant le ministre chargé des Relations avec les Institutions, le président de l'Assemblée, Abdou Ousseini a été clair: aucun travail ne sera fait tant que le gouvernement n'aura pas versé les six mois d'arriérés du budget de fonctionnement de l'institution parlementaire.

200 millions de francs comoriens, c'est le montant que le Gouvernement doit verser à l'Assemblée de l'Union des Comores (AUC) pour débloquer les travaux. Le président Abdou Ousseini explique que l'institution fonctionne « normalement » avec un budget de 1 milliard 200 annuel mais que cela fait 6 mois que rien n'a été versé. Les arriérés s'accumulent et entraînent le blocage des travaux pour la session en cours.

Samedi 3 novembre s'est tenue la deuxième conférence des présidents de la session, devant le ministre chargé des Relations avec les institutions, Mohamed Daoudou. Après l'affectation des deux projets



de loi en commission dont celui d'habilitation du Président de l'Union des Comores à légiférer par ordonnance les textes relatifs à l'organisation des élections et la loi des Finances, Abdou Ousseini, président de l'Assemblée, a signifié au minis-

tre Mohamed Daoudou qu'aucun travail entamé si « les arriérés du budget de fonctionnement de l'institution ne sont pas apurés ». Dans son entretien avec La Gazette des Comores/ Hzk Presse, le président Abdou Ousseini a affirmé que

l'Assemblée comptait 6 mois d'arriérés.

Rien que les contractuels, il faut près de 91 millions pour leurs indemnités. « Ce n'est pas digne que des jeunes travaillent sans percevoir leur dû », a dit A. Ousseini qui est

revenu sur les voyages officiels « payés avec mon propre argent » pendant que le Président de la République et les Ministres bénéficient de tout. « Il faut payer les salaires des députés, leur payer les indemnités de logement et leur quota de carburant mensuel », dirait-il. Malgré le déficit, le parlementaire assure que s'ils avaient reçu leur dû, ils auraient pu se débrouiller. « Nous ne réclamons que nos droits! ».

Pour répondre aux rumeurs qui courent sur une mauvaise gestion, le président de l'Assemblée rétorque: « Il n'y a pas de fonds de réserve parlementaire alors que les gens disent qu'il y'a mauvaise gestion... ». Les parlementaires auront-ils gain de cause ? La réponse sera connue bientôt à la soumission projet de loi à l'hémicycle.

A.O Yazid

ECONOMIE

« Le taux de change de l'euro reste inchangé »

Les sites internet de convertisseurs de devises affichent une dévaluation du franc comorien. Des informations que rejette la Banque Centrale des Comores qui assure que le taux de change du Franc Comorien à l'Euro reste inchangé au taux fixe soit 491,97775 francs comoriens.

Ces derniers temps, les réseaux sociaux se déchainent sur une dévaluation du franc comorien. Les sites internet convertisseurs des devises affichent une dévaluation du franc comorien de 24937,60 à l'euro. Une information qui a suscité un vent de

panique auprès de la population comorienne.

Dans un communiqué publié hier, la Banque Centrale des Comores (BCC) a informé la population, les institutions financières nationales et internationales que contrairement à ce qui est affiché par certains sites internet convertisseurs de devises, le taux de change du Franc Comorien par rapport à l'Euro reste inchangé au taux fixe de 491,97775.

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule Youssouf
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

RÉHABILITATION DU TRONÇON HAHAYA – GALAWA

Inauguration prévue pour décembre

Le ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des affaires foncières vient d'effectuer une visite du chantier de la réhabilitation de la route Hahaya – Galawa. Après 4h de visite, Mohamed Chatur Badaoui a dit sa satisfaction de l'état d'avancement des travaux. D'après lui, plus de 11km sur 20 sont déjà réalisés, soit plus de 60% d'exécution.



Chatur mohamed Badaoui visite le chantier de la route Hahaya Galawa

Une semaine après l'installation de son cabinet, le ministre de l'Aménagement du Territoire est descendu sur le terrain. Mohamed Chatur Badaoui est allé hier matin visiter les travaux en cours du tronçon de route Hahaya-Galawa. « Je suis entièrement et totalement satisfait du déroulement des travaux en termes de qualité et vitesse et de la façon dont le chantier avance », se réjouit-il accompagné des responsables de certains départements et des membres de son cabinet. Mohamed Chatur Badaoui explique que ce chantier rentre dans le cadre des grandes priorités fixées

par le Chef de l'Etat, de faire cette année, l'année des routes et qui constitue aussi un levier pour l'économie du pays.

Persuadé que la ville de Mitsamiouli est une ville touristique en plein développement, le ministre

indique qu'il faut effectivement promouvoir le secteur du tourisme pour la création d'emploi en luttant contre le chômage des jeunes et donner la possibilité aux touristes de visiter le pays. « Le gouvernement comorien n'a ménagé aucun efforts pour rendre

accessible les conditions de vie des comoriens surtout dans le domaine des infrastructures routières et du tourisme », poursuit-il.

Quant au chef du chantier de la société chinoise, chargé de la construction, Kong Jianun, il reconnaît

les efforts de la communauté de Mitsamiouli- Mboudé pour sa parfaite collaboration dans les travaux. Pour lui, le projet est presque fini. « Nous avons 20 km de route et déjà 10 km sont réalisés. La date prévue pour l'inauguration sera parfaitement respectée », dit-il. Et lui de souligner que « malgré les difficultés rencontrées au niveau du paiement des agents en raison du retard du décaissement des fonds de l'Arabie saoudite, cela n'a pas empêché les travaux d'avancer car notre objectif est d'être au rendez-vous pour un travail efficace ».

Le préfet du Nord- Ouest qui se réjouit aussi de l'état d'avancement des travaux indique que cette visite du ministre de l'aménagement témoigne combien cette route lui tient à cœur. La région de Mitsamiouli oubliera dès le mois de décembre les nids de poule depuis Hahaya jusqu'à Galawa.

Ibnou M. Abdou

ENVIRONNEMENT

Former à la gestion des ménages

La direction de l'environnement, en collaboration avec l'Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques (AMCC), organise un atelier de formation autour du changement climatique dans le but de former

des agents sur la gestion des ménages.

Le changement climatique reste mondialement un fléau déstabilisant le développement économique et social. A cet

effet, la direction de l'environnement et de la forêt s'est réunie avec plusieurs secteurs industriels depuis lundi dernier à Moroni pour étudier des solutions contre ce fléau. Avec l'appui financier de l'Union Européenne, l'atelier a pour but de

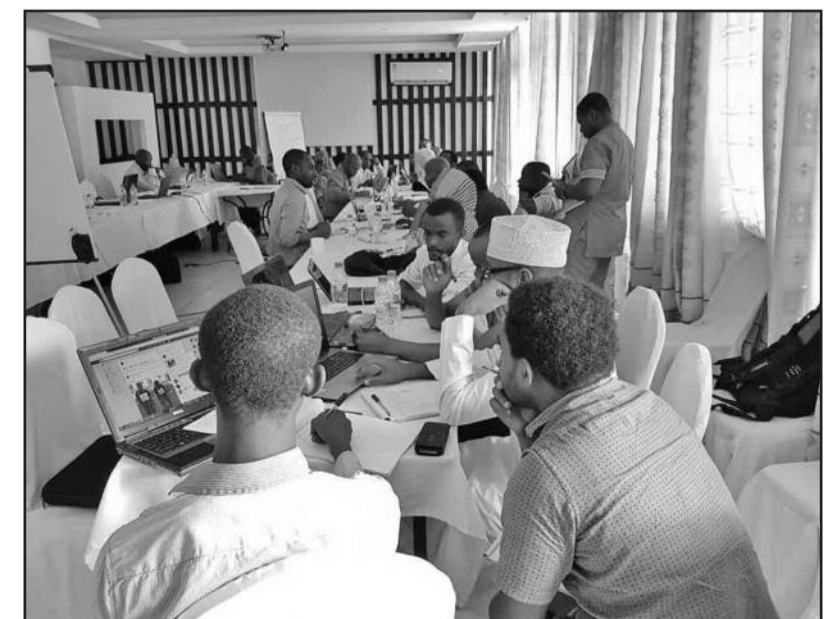
former un comité national à la gestion des ménages liée aux changements climatiques.

« Cet atelier est ouvert du 05 au 09 novembre. Et nous travaillerons pendant cet intervalle avec le directeur du Centre Africain de la Recherche Scientifique (CRES), Badole Mathieu pour échanger sur les problèmes liés aux changements climatiques afin d'envisager les solutions adéquates », explique Omar Mssoma, représentant de la direction de l'énergie. Les thèmes de la rencontre portaient sur les zones côtières, l'éducation et l'agriculture.

L'Alliance Mondiale contre les Changement Climatique (AMCC), avec la direction de l'environnement et de la forêt, consacrent leurs réflexions sur la lutte contre le

réchauffement aux Comores. Mais pour mener à bien cette lutte, les deux parties envisagent la création d'un comité local capable d'étudier les impacts liés au changement du climat. « Un expert de haut niveau venant du Centre africain de Recherche Scientifique de Ouagadougou nous aide à former des opérateurs », explique Mohamed Ali Mlazahahé, directeur du Programme AMCC. Ce dernier montre aussi que le comité aura pour mission d'organiser une rencontre avec l'Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques (AMCC) pour une aide financière destinée à la résolution des problèmes liés aux changements climatiques.

Kamal Gamal



unicef | pour chaque enfant

AVIS DE VENTE AU PLUS OFFRANT

L'UNICEF propose une vente au plus offrant en l'état des lots de matériel qui comprend du mobilier, matériel informatique, véhicule, ... etc.

REMARQUES

1. Ce matériel proposé est exposé au bureau de l'UNICEF à Moroni, sis à Hamramba, Maison des Nations Unies. Pour avoir de plus amples informations, veuillez contacter Mr Ali ABDU MMADI au Bureau de l'UNICEF (pour visite et liste du matériel).

2. Les visites peuvent avoir lieu, à partir du 7 novembre 2018 tous les jours ouvrables de 14H30 à 16H30.

3. Nous vous informons que cette vente n'est ouverte qu'aux adultes.

4. Une urne pour recevoir les soumissions est installée à la salle d'attente du bâtiment B et celles-ci peuvent être reçues jusqu'au 14 novembre 2018 au plus tard. Il est demandé aux soumissionnaires de bien indiquer leurs noms, prénoms et adresse complète avec le numéro de téléphone où ils pourront être joints. En outre, l'indication suivante devra être mentionnée sur la partie externe de l'enveloppe : « matériel réformé – A n'ouvrir que par le comité PSB ». Toute enveloppe non scellée sera rejetée.

Les soumissions doivent être faites par lot selon votre souhait.

Les biens seront vendus en l'état et l'UNICEF se réserve le droit de retenir en priorité toute proposition d'achat qui lui serait intéressante.

Le paiement se fera au comptant auprès de l'Unité des Finances & de l'Administration et un accusé de réception sera remis immédiatement à l'acquéreur.

L'enlèvement pourrait alors avoir lieu et aucun recours ne devra être adressé à l'encontre de l'UNICEF après acquisition des biens.

Fait à Moroni, le 2 novembre

Signé _____

Mr Alain Joseph TOKAM MAMBOU
Chef des Opérations

FOOTBALL, DISSOLUTION DE LA LIGUE DE NGAZIDJA

Dolph Youssouf Ismael, seul candidat déclaré

La Ligue de Ngazidja est dissoute. Une commission ad-hoc gère le planning régional. La Fédération de Football des Comores vient de fixer la date de la prochaine assemblée générale électorale. Au cours d'une conférence de presse, tenue à Moroni le mardi 6 novembre dernier, Dolph Youssouf Ismael annonce sa candidature à la présidence. Il est le premier et le seul candidat déclaré. « Mon objectif, c'est de restaurer l'image de marque que mérite une Ligue digne de ce nom », explique-t-il. S'achemine-t-on vers une élection par acclamation ?

La Fédération de Football des Comores (Ffc) a mis hors d'état de nuire la Ligue de Ngazidja, pour malversation, supposée selon les accusés, et avérée soutiennent les accusateurs. Actuellement, une commission technique ad-hoc achève le planning des activités régionales jusqu'à

la date des scrutins, fixée au 9 décembre 2018 par la Ffc. Face à la presse, Dolph Youssouf Ismael annonce sa candidature au poste de président de la future Ligue. « Nous pensons aussi que pour l'heure, c'est une candidature unique. Sans adversaire donc, il sera élu par acclamation », suggère Tota Faharidine, porte-parole de l'équipe de campagne du président potentiel Dolph.

Interrogé sur la motivation de ses ambitions, l'ex dirigeant de Djabal club d'Iceni s'explique : « Ma préoccupation principale, c'est d'éradiquer les fléaux qui gangrènent le football de l'île : violence, corruption, incompétence ou encore complaisance. Le dessein, c'est de restaurer l'image de marque que mérite une Ligue, digne ». Les hautes institutions du football (fédération, ligue, etc.) sont victimes d'une chute libre, suite à des gestions confuses et opaques. La situation ne suscite-t-elle pas la frayeur ?



Dolph 4e à partir de la gauche et l'équipe de campagne

« Ma campagne a commencé depuis 3 mois. Je vais sur le terrain. Je suis entouré de jeunes dynamiques, disponibles et bien rodés. Par expérience, ils connaissent l'état de santé du football régional et même national. Si la fédération et la

Ligue ont connu des échecs, cela ne veut pas dire que moi et mon équipe, soudée et solidaire, allons échouer aussi. Personnellement, je suis rassuré et optimiste », apaise le conférencier.

Mathématiquement, le sort de la

nouvelle ligue repose sur l'humeur des 42 votants. Un candidat soucieux n'échappe pas aux acrobaties des alliances, même contre-nature. Or qui dit alliance, dit pression. « Je ne subirai aucune pression. J'ai un programme bien déterminé. Naturellement, je collaborerai avec celui qui le partagera. De plus, la Ligue sera régie par des textes précis, qui seront adaptés et popularisés après un toilettage rationnel. L'action permettra aux équipes de ne pas être déphasées. Je développe une politique de responsabilisation et de transparence. Chaque membre saura ce qu'il doit faire. En cas de défaillance, les mesures qui s'imposent sont traitées dans ce même texte. Personne n'est au-dessus des lois », a conclu le très probable futur président de la Ligue de Ngazidja.

Bm Gondet

HABARI ZA UDUNGA

Des situations passablement compliquées

Quand nous parlons de traditions, on a un mal fou à définir les contours et les limites. Entre ceux qui combattent bec et ongles le grand mirage, pardon, mariage, et ceux qui se disent partisans d'une modernité, il y a la grande masse qui ne sait pas où

donner de la tête. En vérité certaines personnes sont désillusionnées et désabusées car ils naviguent en dehors de toute considération éthique ou philosophique. Le microcosme politique a cassé tous les systèmes de navigation et chacun pilote à vue. Il y a une absence

inquiétante de répondant du corps social face à des maux qui exigeraient un véritable sursaut dans le vrai sens du terme. Et l'apparition des navigateurs de la politique est l'une des conséquences directes du chacun pour soi.

On peut donc se demander, quel

est le ressort qui est cassé en nous, pour nous rendre amorphes, face à des situations passablement compliquées pour ne pas dire autre chose. Un des multiples grands leaders du microcosme sous les cocotiers, disait un jour, qu'il faudrait psychanalyser le pays et la communauté internationale dans leur ensemble pour essayer d'avoir une explication à cela. Et dans ce chapitre, certains aimeraient connaître les résultats de leur propre séance de psychanalyse. Cela pourrait décider les uns et les autres à s'y adonner, pour le bien-être du pays. On ne sait jamais !

Dans la réalité, le pays n'est jamais sorti de la logique des sultans batailleurs. Une logique du pouvoir pour le pouvoir qu'autre chose. Le pouvoir est devenu en quelque sorte, un grand mariage. Il faut que chacun y passe et reçoive le turban sur la tête et soit sultan à la place du sultan, le temps qu'un autre vienne y prendre la place.

Les discours pompeux récités ici ou là sur les vertus de la démocratie, n'ont qu'une valeur symbolique et sont destinés essentiellement à usage externe. Les vrais discours, ce sont des non-dits que les spécialistes savent décoder et tirer les dividendes le moment venu. Tout est question d'opportunité et de génie dans l'opportunisme, ajouteront les mauvaises langues.

Personne ne doit se leurrer, au vue de l'analyse actuelle de l'état des forces en présence, tant au niveau du pouvoir que celui des oppositions, on en déduit assurément que le bout du tunnel n'est pas pour demain. N'en déplaise aux marchands d'illusions et autres pêcheurs en eau trouble, pour parler comme les camarades d'autrefois. Tous ces gens là sont passés par là et leur gouvernance a toujours un goût amer.

On dit souvent que ceux qui sont allés étudier à l'étranger, quand ils reviennent au pays, leur « disque dur » se formate à leur arrivée à l'aéroport et ils reprennent à leur compte les travers qu'ils dénonçaient quand ils faisaient leurs études à l'étranger. Dans le temps, on disait que les bonnes idées qui animaient ceux qui rentraient au pays, s'effaçaient au fond de l'eau avec l'ancre du bateau accostant au port.

Cela sans oublier que dès le départ une politique harmonieuse pour le développement ne peut se concevoir sans l'instauration de débats et des négociations, dans un climat apaisé, entre les différentes structures qui composent notre structure institutionnelle et que nous trouvons un malin plaisir à charcuter à la moindre occasion.

Mmagaza

JOB ANNOUNCEMENT
MEDICAL OFFICER

Peace Corps
BP 375
Route de la Corniche
Moroni, Union of Comoros

The United States Peace Corps seeks a qualified Medical Doctor or Nurse Practitioner for the position of Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Moroni, Comoros. This is a full-time Personal Services Contractor position. Peace Corps may make one or more selections from this vacancy announcement.

Position Summary: The PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros, including treatment of common illnesses and injuries and counseling on disease prevention and stress management, in accordance with Peace Corps medical guidelines; emergency medical response; conducting trainings on health-related issues; administrative tasks, including budget and inventory for the medical unit; travel throughout Comoros to visit Peace Corps Volunteers; and 24-hour on-call duty.

Qualifications and Requirements:

- Graduate of accredited school
- Current license to practice
- Relevant clinical experience in primary care after medical school
- Experience in managing mental health issues including counseling of patients
- Experience in training design and presentation of health-related material
- Language proficiency in English (required) and French (preferred)
- Working knowledge of standard Microsoft suite programs (Word, Excel, etc.)
- Skills in program management, administrative experience, and cross-cultural teamwork

- Willing to travel to remote sites throughout Comoros
- Must be able to obtain an American visa

This position is open to all interested candidates. The full vacancy announcement and application materials are available by sending a request to pccomoros@peacecorps.gov. Qualified applicants should submit the following:

- PCMO Application form, skills survey, and privileging form
- Resume or CV
- Three letters of references from medical professionals
- Copies of diplomas, professional licenses and registrations, certificates of training, etc.
- Letter of motivation
- Copy of passport or Comorian identity card
- Extrait de casier judiciaire (for Comorian candidates only)

Completed applications may be sent electronically to pccomoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni (Attention: DMO), no later than **Friday, November 23, 2018, at 17:00**. Incomplete or late applications will not be considered. Applications must be submitted in English. Only candidates considered for an interview will be contacted.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

Sagesse comorienne

Mdru kadjitswa ye djarenda
Litt = On ne regrette pas avant d'avoir fait
Le regret ne vient qu'après

4^E ÉDITION DE LA FOIRE "MADE IN COMOROS"

Les femmes entrepreneures à l'honneur



Yousra Said Ali

La 4^e édition de la Foire Made in Comoros a démarré lundi à Moroni. Dans cette optique de valorisation de nos produits locaux, la femme remporte "la palme"; la majorité des entreprises représentées est dirigée par des Comoriennes. Un constat qui n'a pas échappé à l'Union des Chambres de Commerce, l'Industrie et l'Agriculture (UCCIA) qui s'en réjouit.

"La présence des femmes témoignent de leur dynamisme et leur esprit tourné vers l'entrepreneuriat. Je pense aussi que c'est parce qu'il y'a un

environnement favorable à l'entrepreneuriat aux Comores », a déclaré Yousra Said Ali Daylane, Chargée de coopération et de mobilisation des ressources à l'UCCIA. Sur les 60 stands qui animent cette 4^e édition de la foire Made in Comoros, plus de la moitié appartient à des femmes. Pour le président de l'UCCIA, Ahmed Bazi, la présence de la femme à cet événement qui se veut être le lieu, par excellence, de promotion du génie créateur comorien, est remarquable et attire beaucoup d'investissements aptes à propulser l'investissement de ces dernières. Une idée que défend Yousra Said Ali qui assure qu'aujourd'hui,

tous les bailleurs de fonds ont une vision orientée vers la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la jeunesse car l'environnement entrepreneurial y est « beaucoup plus favorable ».

Malgré les difficultés qu'elle rencontre, la femme en général, et la femme comorienne particulièrement, s'investit pleinement dans son entreprise. « Pour concilier vie de famille et vie professionnelle, ce n'est pas toujours facile mais comme nous sommes des femmes, nous savons nous organiser », a confié la Chargée de coopération de l'UCCIA. Un constat que partage Rafidat Aliouiu. Cette brodeuse d'habits traditionnels initiée à l'artisanat dès son plus jeune âge, est formelle: « Cela ne me pose aucun problème de gérer mon travail, ma vie de famille et ma passion ».

Sage-femme de profession, Rafidat, qui vend ses produits à ses patientes essentiellement, connaît quelques difficultés notamment pour les accessoires comme le fil à broder. « Tous les fils que j'utilise, je les importe soit du Maroc, de Tanzanie ou de Madagascar dans des conditions difficiles... ». Nécessitant un fil de broderie particulier, ses produits n'existent que parce qu'elle se fait aider par "des amis ou des membres de la famille"

qui voyagent vers ces destinations, et lui en rapporte. Un travail qui demande de la patience et la passion. Comme dans toute entreprise.

Pour Assoumani, représentant de la société Comores Vanille et Plantes (CVP), la présence massive de ces femmes entrepreneures à la foire est une excellente chose. « On a besoin de toutes ces bonnes initiatives ». Pour ce producteur d'huile essentielle d'Ylang-Ylang, la femme par nature est plus douée, particulièrement dans l'exercice du métier artisanal. « Dans la fécondation de la vanille par exemple, la femme est beaucoup plus délicate que l'homme », a-t-il expliqué. Convaincu, Assoumani a salué l'investissement de ces dernières et continue à les encourager à entreprendre d'avantage. Il dit regretter que les autorités n'encouragent pas

de manière significative ces initiatives: « Il y'a un manque de participation des autorités qui ne viennent pas assez sur place pour visiter nos activités... », s'est-il indigné.

L'entrepreneuriat aux Comores semble avoir de beaux jours devant lui. Yousra Said Ali, elle, se réjouit de l'accompagnement du gouvernement, des facilitations mises en place par l'Etat et aussi des efforts fournis par l'UCCIA. Le mot de la fin revient à la couturière, Zainabou Mohamed Ridajali, qui invite les femmes à prendre leur destin en main: « L'artisanat et l'entrepreneuriat sont notre avenir. Nous pouvons vivre sans être fonctionnaires, en faisant preuve d'investissement ». La 4^e édition de Made in Comoros prend fin aujourd'hui.

A.O Yazid



Rafidat Aliouiu

La Gazette des Comores

Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

La Banque de développement des Comores

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 001/18/BDC

Banque de Développement des Comores (BDC), société anonyme d'économie mixte au capital d'UN MILLIARD de francs comoriens (1 000 000 000 Kmf), soit 2.032.650 d'Euros, recherche un Cabinet d'audit basé dans l'Océan Indien spécialisé dans l'audit des banques et des établissements financiers qui sera chargé de fournir les services de Commissariat aux comptes.

Les manifestations d'intérêts rédigées en français devront être déposées à la BDC à l'adresse mentionnée ci-dessous en personne, par courrier, facsimilé ou par courrier électronique au plus tard le **15 novembre 2018 à 16 heures 00** (heure locale).

« Monsieur le Directeur Général de la BDC
Sollicitation pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes »

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES COMORES
BP : 298, Moroni, Place de France
E-mail : info@bdevcom.net

Pour plus d'informations contactez: +269 348 83 82 / +269 334 08 98